Orléans : "Ils ont cherché à détruire ma personne"

Publication : mercredi 13 janvier 2021 14:16

La République du Centre, 13 janvier 2021

LE FAIT DU JOUR

Olivier Carré a répondu aux questions de La Rep'

LE FAIT DU JOUR

« Ils ont cherché à détruire ma personne »

Municipales 2020

Alors que la justice doit rendre, de manière imminente, sa décision concernant l'affaire des notes de frais de l'ex-maire d'Orléans, Olivier Carré, nous publions une longue enquête sur les dernières élections municipales, à lire à partir d'aujourd'hui midi sur *larep.fr*. Dans ce cadre, pour la première fois depuis sa défaite, l'ancien élu a bien voulu répondre à certaines de nos questions. Nous publions, ici, une partie de l'entretien, à retrouver en intégralité sur notre site.

Propos recueillis par Florent Buisson
florent.buisson@centrefrance.com

Après d'assez nombreuses sollicitations, effectuées depuis l'été dernier, Olivier Carré a accepté de revenir, dans le cadre de notre enquête, sur certains aspects – pas tous – de la campagne des dernières municipales à Orléans. C'est la première fois que l'ancien maire d'Orléans (2015-2020), après avoir perdu son fauteuil, accepte de s'exprimer depuis sa défaite.

Dans quel état d'esprit êtes-vous, en conjuguant vos élections ? Je suis extrêmement respectueux du choix qui a été fait par les Orléanais. Je ne considère pas que c'est « injuste », comme avaient pu dire certains de mes prédécesseurs. *[Jean-Pierre Sueur notamment, après sa défaite en 2001, a longtemps utilisé cette rhétorique, ndlr]*. J'ai choisi de ne pas m'exprimer publiquement depuis lors et je continuerai de le faire, je vous répondrai simplement sur les éléments factuels.

Comment qualifiez-vous le climat de cette campagne électorale ? Il a été relativement délétère, parce que les choses ont été montées en épingle après diverses sollicitations. Il y a eu celles des journalistes, puis la lettre anonyme, l'enquête qui s'est déclenchée, et tout cela a été monté en épingle. À chaque fois que je faisais campagne, sur le marché, par exemple, quelqu'un me disait « Monsieur le maire, c'est vrai que vous allez aller en prison ? C'est le Monsieur là-bas qui me l'a dit », ou il me montrait du doigt un représentant des forces de l'ordre, ou encore, *ndlr, de Serge Grouard, ndlr*. Ça joue…

Alors vous pouvez toujours attaquer pour diffamation, mais lorsque ce sont des propos tenus à l'oral, ça ne sert à rien. J'ai eu ça systématiquement pendant la campagne. Ça a été très, très, très compliqué. Dans la sphère des réseaux sociaux, sur les marchés, alors que l'on distribuait des tracts, on était dans les attaques personnelles nourries.

> « Faire face à la calomnie permanente »

Ce fut le cas pendant toute la campagne ou cela n'est-il intensifié à un moment ? Ça a surtout commencé début janvier 2020, quand la campagne s'est réellement installée.

Pourquoi ne pas y avoir répondu ? Je ne suis pas responsable, en gros, évidemment, et, d'ailleurs que l'enquête en cours réfutera les attaques dont je faisais l'objet. Du reste, comme j'avais parfaitement transparaît, en mettant toutes les factures en ligne, plusieurs mois auparavant, je m'attendais à une très grande rétrécité des enquêteurs et de la justice pour que les réponses apportées soient claires et nettes auprès des Orléanais, en disant que c'était un mensonge, que tout était légal et transparent. Et là, aujourd'hui, on est dix-sept-dix-huit mois plus tard, et l'affaire n'est toujours pas classée… *Elle a été ouverte en septembre 2018. Il y a seize mois, ndlr*. Il semble que ce ne soit pas une enquête très compliquée.

Vous vous pensez qu'une décision judiciaire, favorable vous concernant, pourrait intervenir avant le second tour et infléchir le résultat de scrutin ? Je ne prévoirais à aucun délétère pendant la campagne, oui, en tout cas le plus vite possible. On était sur une dénonciation anonyme, dont acte. Enquête est lancée, et le calendrier était parfaitement cadencé. À ce moment-là, vous les dorez, vous les dorez, vous les dorez, une, deux factures qui n'avaient pas été scannées par erreur. Alors, je sais que c'est un sujet délicat, certes, mais les règles sont claires, s'il y avait des griefs contre moi. Y a-t-il des intentions derrière cela ? Cela dit, ça n'est pas la justice qui est saisie, c'est le procureur de la République qui est saisi.

> « Ce qui compte c'est le présent, qui se fait en dehors de la ville, pour moi »

Vous l'avez pourtant utilisée dans la campagne, dans un tract. À la fin, vous avez confiance en la justice, on a donc pris cette phrase factuellement. C'était un élément pour faire face à la calomnie permanente. Je ne l'ai pas utilisée dans la campagne électorale. Moi, je n'ai jamais fourbisné comme ça. Mais ce qui est passé est passé. Ce qui compte c'est le présent, qui se fait en dehors de la ville, pour moi (?).

Cette sortie était trop tardive pour avoir un effet, politique-ment ?

Bien sûr, le mal était fait et c'était l'objectif de ceux qui ont cherché à détruire ma personne… ■

La suite de l'entretien sur à lire sur larep.fr, et sur notre ÉPL à partir de ce soir.

Ancien élu de la ville de Linkedin, Olivier Carré exploite aujourd'hui cette dernière dans une société de conseil en communication, Carré Stratégie Marketing Politique Paris.

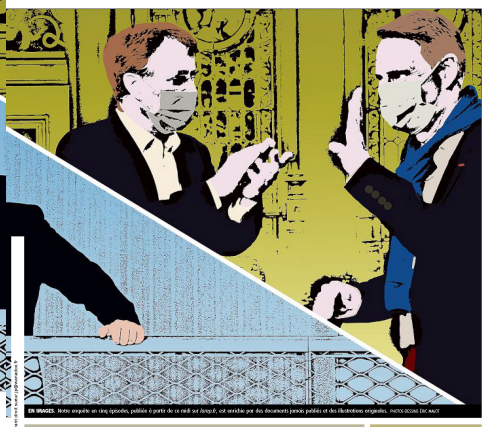

EN IMAGES. Notre enquête en cinq épisodes, publiée à partir de ce midi sur *larep.fr*, est ponctuée par des documents jamais publiés et des illustrations originales. PHOTOS DESSIN ERIC MACT

Sur le Web

Chaque midi, à partir d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche, *la Rep'* dévoile sur son site Internet, dans un grand format inédit, une enquête en cinq épisodes, fruit de dizaines d'entretiens et de plus d'une vingtaine d'heures d'échanges avec les principaux acteurs de cette campagne des municipales 2020, à Orléans. Ce récit est enrichi par des documents jamais publiés et des illustrations originales.

www.larep.fr

Une enquête en cinq volets dévoilée chaque jour

Inédite, violente, hors normes. Précipitée par la parution du l'article du Canard enchaîné sur les notes de frais d'Olivier Carré, en juin 2019, la bataille des municipales à Orléans n'est définie jusqu'en juin 2020, la crise sanitaire étant passée par là. Un an de propositions concrètes, programmes contre programmes ? Un an de coups bas, de rumeurs, de déclarations et de contre-feux médiatiques ? Plutôt.

Pendant près de deux mois, au fil de dizaines d'entretiens, nous nous sommes penchés sur cette campagne sans précédent, concentrant notre enquête sur la lutte fratricide entre un ancien maire et son dauphin, qui va rolorer pour longtemps encore la vie politique locale. Pas pour rejouer l'élection. Seulement pour comprendre comment les Orléanais qui ont vote ont été claire dans leur choix.

Si nous sommes allés à la rencontre des acteurs de cette campagne – élus, militants, agents administratifs, policiers, magistrats, bref, de ceux qui s'y sont frottés d'une manière ou d'une autre – c'est pour raconter ce qui pouvait mulne l'être dans la fou de l'action.

Car six mois après le verdict des urnes, les passions ne sont pas éteintes, les langues se sont déliées, de tous côtés se déroulent un autre pari de ce type, mais cette fois-ci, sans enjeux.

Comment la justice s'est-elle saisie instrumentalisée ? Que se cache-t-il derrière l'affaire des masques de Serge Grouard ? Pourquoi les journalistes ont-ils fini par s'intéresser aux notes de frais d'Olivier Carré ? Comment s'est mise en marche, dès 2017, la machine à perdre pour relai qui contribuait alors la mairie et la métropole d'Orléans ? C'est ce que nous allons tenter de vous raconter, chaque midi, à partir d'aujourd'hui et pendant cinq jours. *larep.fr*

Avec le témoignage important d'Olivier Carré, qui s'exprime ici pour la première fois depuis sa défaite.

Florent Buisson et Alexandre Chartier

EN COULISSES

« C'EST DU OFF, C'EST SÛR ? » ■ Avec le recul du temps, et sans langue de bois, les dizaines d'acteurs directs ou indirects de la dernière campagne qui ont vécu de l'intérieur l'élection tout part et vers le 2e tour, ont accepté de parler d'anonymat, c'est vrai. Vous livra fréquemment : « selon un élu de poids » ; un « conseiller du premier cercle » ; « une source judiciaire » ; Pourquoi ? Parce que ce qui se dit en off ne doit pas rester en place. Et tout qui est quitté leur poste ou leur mandat détenaient discrets, par respect ou fidélité pour les élus auprès desquels ils ont œuvré. Pour ne pas nuire à leur ancien patron.

Les considérer n'a pas été difficile, en revanche. Comme s'ils avaient quelque chose à exorciser. Nous les avons rencontrés physiquement, pour la plupart, avant et après le dernier confinement, passant de longues heures au téléphone avec les autres. Et nous avons pu constater, surtout à vingt-deux mois, à vingt-deux mois, à vingt-deux mois,